Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212902050-20260415-2026_03_07-DE

MAIRIE DE

29270 PLOUNEVEZEL

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quatorze avril deux mil vingt-six à dix-huit heures zéro minute, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Stéphane COTTY :

Etaient présents :
Stéphane COTTY-Stéphane FAILLER-Murielle SANQUER-Sabrina LE ROUZIC-Denis VERGNAUD-Emmanuelle LE GALL-Emma HERVE-Mathieu PINSEC-Kevin COIGNAT-Aurélie CADIOU-Bernard MOLINE-Aurélie GUYADER-Arthur ROLLAND -Ernest MANAC'H

Absents excusés :

Sylvie FABIEN donne procuration à Arthur ROLLAND

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Denis VERGNAUD

Délibération 2026 03 07 : Affectation de résultats 2025 (Budget annexe Eau)

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 du budget annexe eau, il apparaît un déficit de fonctionnement de 57 891.76 €.

Le Conseil Municipal, est invité à :

- **REPORTER** la totalité du déficit de fonctionnement de 57 891.76 € en dépenses de fonctionnement au budget primitif eau 2026 (compte 002- résultat de fonctionnement reporté-déficit).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter la **totalité du déficit de fonctionnement, du budget annexe Eau, de 57 891.76 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté-déficit ».**

Pour copie conforme,
Le 15 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Denis VERGNAUD

Le Maire,
Stéphane COTTY

MAIRIE DE PLOUNEVEZEL (Finistère)